

► Mazières-en-Gâtine. Une convention signée avec La Poste

Vendredi, le Conseil municipal s'est réuni pour approuver à l'unanimité les comptes de l'année passée et voter les budgets primitifs 2016. Jean-Marie Morisset a précisé que le prévisionnel était de 737 269,40 € pour les recettes de fonctionnement et de 671 022,22 € pour les dépenses d'investissement.

Le budget d'investissement va permettre d'engager les travaux de restructuration des locaux de la mairie, des anciens bains douches, de l'ancienne Poste, du restaurant scolaire, de l'ancienne gendarmerie, de l'électricité et du chauffage de l'église, des aménagements route du Mémorial, du terrain de tir à l'arc, du terrain du Lavoir, en autres.

Agence postale : « Le 1^{er} juin 2015, nous avons décidé d'accueillir l'Agence postale dans les bâtiments de la mairie, car il faut anticiper pour garder ce service public. La direction générale de la Poste propose de faire évoluer le bureau de Poste vers une agence postale... La Poste aidera à

la gestion et aux travaux financièrement. Cela prendra effet au 1^{er} juillet et se nommera « Poste Agence » » précise Alain Clairand. Le Conseil accepte que le maire signe une convention avec La Poste.

Voirie : Comme le précise Alain Clairand, « il s'agit d'un gros programme d'enfouissement des réseaux à finir, bien que le Sieds, prenne une partie des dépenses à sa charge, vu la vétusté du réseau, il reste le téléphone, l'éclairage public, plus un lampadaire... » Le Conseil municipal autorise le maire à chercher des aides financières et faire faire les devis qui s'y rapportent.

Bibliothèque : les devis sont toujours en cours pour un accès aux locaux de l'ancienne gendarmerie qui accueillera la bibliothèque d'ici la fin de l'année. Le dossier pour l'achat du mobilier se termine.

Fête du 14 Juillet : les communes de Mazières et de Verruyes ont souhaité se mutualiser pour l'événement. Cette année, le 14 juillet se fêtera au plan d'eau de Verruyes.

